La diversité des métropoles régionales

Problématique Dans quelle mesure l'attractivité des métropoles régionales se renforce-t-elle ?

Les métropoles françaises et les fonctions métropolitaines

70 % des emplois de cadres de fonctions métropolitaines.

50 % des actifs diplômés de l'enseignement supérieur (30 % dans le reste de la France).

Les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) pouvant accéder au statut de métropole

Les EPCI qui forment un ensemble de plus de 400 000 habitants;

Les EPCI centres d'une zone d'emplois de plus de 400 000 habitants comprenant dans leur périmètre le chef-lieu de la région;

Les EPCI de plus de 250 000 habitants ou comprenant dans leur périmètre le chef-lieu de région, centres d'une zone d'emplois de plus de 500 000 habitants.



Décentralisation: politique consistant à transférer des activités et des compétences aux villes de province pour limiter le poids de Paris.

Économie de la connaissance :

ensemble des activités innovantes et créatrices de valeur ajoutée fondées sur la recherche-développement et les technologies de l'information et de la communication (TIC). Elles nécessitent un haut niveau d'éducation des employés, des universités, des pôles de recherche et de forts investissements.

Effet Sun Belt: attractivité des régions au climat ensoleillé.

Loi MAPTAM: loi de Modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles.

Réseau urbain de proximité : ensemble de villes en relation.

A. La définition française des métropoles

- En France, la définition des métropoles est politique et administrative. La politique des métropoles régionales s'inscrit dans le mouvement de décentralisation initié en 1982. En 2010, le statut de métropole est créé. En 2014, la loi MAPTAM confie aux métropoles des compétences accrues. On dénombre 22 métropoles en 2018.
- Les métropoles françaises sont des structures intercommunales disposant de compétences élargies. Elles sont autonomes en matière de développement économique, d'innovation, de transition énergétique et de politique de la ville.
- Le but de cette politique est de favoriser une structuration plus équilibrée du territoire, trop dominé par Paris. Le développement économique autonome de ces collectivités territoriales est encouragé. Elles doivent aussi jouer un rôle d'entraînement pour les territoires environnants.

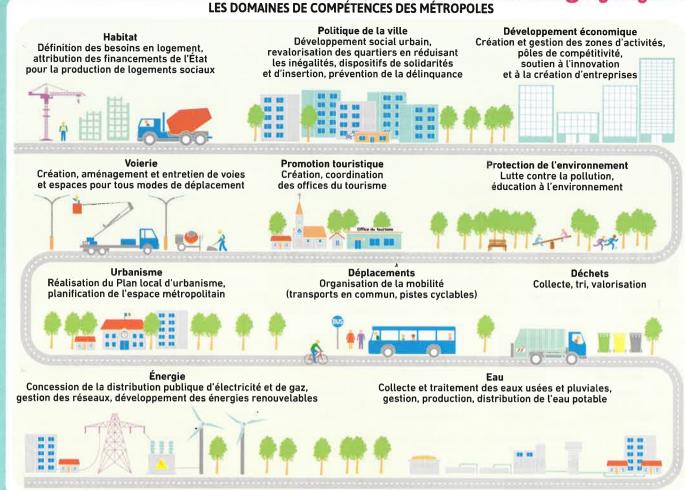
B. Les métropoles françaises dans la métropolisation

- Cette politique accompagne la métropolisation qui favorise les villes qui ont déjà des atouts, dans un contexte de désindustrialisation et de révolution numérique. Les métropoles concentrent de plus en plus la population, la croissance, l'emploi qualifié et l'économie de la connaissance.
- Ces métropoles s'insèrent dans des tissus de relations à plusieurs échelles. Toutes polarisent leur réseau urbain de proximité. Les plus dynamiques fonctionnent en réseau avec Paris à laquelle elles sont reliées par le TGV avec d'autres métropoles françaises et étrangères. Elles sont en concurrence entre elles et avec des villes européennes, comme Francfort ou Milan, pour capter les fonctions métropolitaines.
- Pour attirer les entreprises et changer leur image, les métropoles ont lancé de grands projets de renouvellement urbain. Les centres ont été embellis, réaménagés. Des quartiers entiers, désindustrialisés, ont été rénovés, dotés d'équipements culturels de haut niveau (musée Confluences à Lyon).

C. La hiérarchie des métropoles françaises

- Lyon, Lille et Strasbourg sont des métropoles européennes. Leur rayonnement dépasse les frontières nationales, grâce à des quartiers d'affaires attractifs, des industries puissantes, des universités et des institutions culturelles actives. Elles sont bien connectées aux réseaux de transport nationaux et européens. Leurs fonctions métropolitaines restent insuffisantes pour en faire des métropoles mondiales.
- Aix-Marseille, Bordeaux et Nantes sont des métropoles nationales. Leur dynamisme s'affirme grâce à leur atout littoral et climatique (effet Sun Belt). Marseille est concurrencée par Montpellier et Nice, toutes proches.
- Montpellier, Grenoble, Rennes, Nancy-Metz, Clermont-Ferrand sont des métropoles régionales dynamiques. Leur influence reste régionale, même si elle est plus importante que celle de Tours ou de Brest. Insérée dans des réseaux européens du fait de l'aéronautique (Airbus), Toulouse est une métropole hybride, régionale et en partie européenne.

GEOgraphique ES



Source : www.eluspasc-lametro.fr

GÉOdos



L'ÉTAT, LES MÉTROPOLES ET LES TERRITOIRES

« L'État accompagne la métropolisation dans un souci de cohésion du territoire. En accédant à ce statut, les métropoles ont eu de larges compétences: aménagement économique, enseignement supérieur et recherche, aménagement urbain ou politique de la ville (compétences issues du département). S'il faut encourager le rayonnement international des métropoles et conforter leur rôle dans le développement équilibré de la France, il faut aussi développer les coopérations entre les métropoles et leurs périphéries, les villes petites et moyennes et les espaces ruraux à l'échelle régionale. Ce nouveau paysage administratif peut raviver la crainte d'une métropole qui concentre et exclut. Il faut prendre le contrepied de cette perspective : la métropole est une chance pour les territoires (elle attire, emploie et connecte), les territoires sont une chance pour la métropole (ils accueillent et développent). »

D'après Ministère de l'Aménagement du Territoire, de la Ruralité et des Collectivités territoriales, « Pacte État-métropoles : pour l'innovation et la coopération entre les territoires », 13 janvier 2017.